

ANNEXE ZONE SUD EST

CAHIER DES CHARGES

CHAMPIONNAT ET TOURNOIS U13

2019/2020

La Zone Sud Est établit cette annexe dans le but de préciser ses choix quant aux options laissées possibles par le cahier des charges fédéral. Toutes les particularités relatives à la Zone Sud Est sont en rouge.

Préambule

Les joueurs et/ou joueuses doivent appartenir à la catégorie d'âge U13. Pour la saison 2019/2020, la catégorie d'âge U13 est composée des joueurs et joueuses 2007 et 2008. Les joueurs 2009 peuvent demander un sur-classement. Les joueuses 2009 peuvent demander un sur-classement qui est soumis à conditions. Le sous classement féminin en catégorie U13 est autorisé pour les joueuses nées en 2005 et 2006.

Faute de vestiaires séparés pour les hommes et les femmes, il convient de déterminer un créneau horaire pour l'accès aux vestiaires de chacun.

L'affichage, la publication des scores et des classements est obligatoire dans cette catégorie.

Les équipes U13 engagées dans les compétitions Sud Est disputeront entre 18 et 20 compétitions en fonction des poules. Pour la saison 2019/2020, la Zone Sud Est fait le choix de ne mettre en place que des compétitions au format pleine glace.

- Poule A et B : 18 rencontres,
- Poules C : 20 rencontres,
- Poule D : 16 à 19 rencontres.

Chaque match donne lieu à la distribution de 4 à 5 points : 1) Période gagnée : 2 points ; 2) Période nulle : 1 point pour chaque équipe ; 3) Match gagné sur l'ensemble des deux périodes (somme des scores des 2 périodes) : 1 point. En cas de match nul sur l'ensemble des deux périodes, il n'y a pas de prolongation ou tirs au but : ce point n'est pas attribué.

Le score et les pénalités sont « remis à zéro » à la fin de la première période.

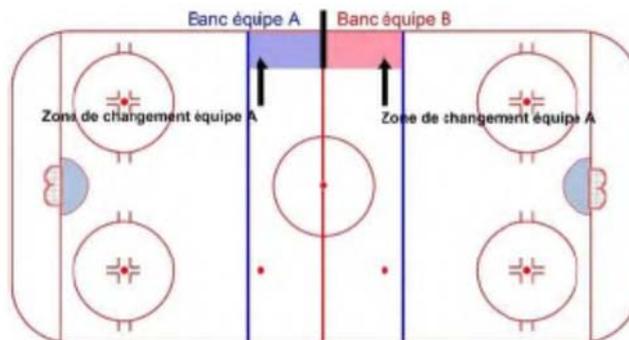
Qualification pour le tournoi final de Zone :

- Pas d'accession aux phases finales pour les équipes ② .
- Les 5 premiers de la poule A et le 1er des Poules B, C et D sont directement qualifiés pour le Tournoi final de Zone.

Le championnat dans cette catégorie ne donne pas lieu à l'organisation de tournois nationaux ni à l'attribution de titre de champion de France. Ce championnat est exclusivement du ressort de la Zone.

FORMAT PLEINE GLACE

1. Aire de jeu



2. Échauffement

- **Echauffement sur glace** : de zéro à trois minutes maximum, sans palet.
- **Echauffement hors glace** : préconisé en plus de l'échauffement sur glace.

3. Temps de jeu en Zone

- **Temps de jeu effectif** : 60 minutes réparties en 2 périodes de 30' de jeu avec une pause de 2' à 15' de jeu de chaque période.
- **Pauses** :
 - ✓ La durée des pauses entre les périodes est au maximum de 3 minutes s'il n'y a pas de réfection de glace.
 - ✓ Les pauses entre périodes s'effectuent sans changement de banc mais avec changement de côté.
 - ✓ Les changements sont éloignés en 1^{ère} période.
 - ✓ Une réfection de glace par match est conseillée si elle ne remet pas en cause le temps de jeu du match suivant ou du match suivant.

4. Formats de jeu

- **Format des oppositions** : 5 contre 5 plus un gardien de but.

5. Composition des équipes

- **Structuration des compétitions** : Pour la saison 2019/2020, la Zone Sud Est a fait le choix de structurer les compétitions U13 dans un premier temps sur un critère de niveau puis dans un second temps plutôt sur un critère géographique.
- **Nombre minimum de joueurs et/ou joueuses par équipe** : tous les clubs doivent présenter une équipe composée au minimum de 1 gardien et 15 joueurs de champ appartenant aux années d'âge U13 exceptées les équipes ② dans les poules C et D qui doivent au minimum être composées de 1 gardien et 10 joueurs de champ appartenant aux années d'âge U13.
 - ✓ Conformément à la Philosophie des Ligues de la Zone Sud Est, votée par l'ensemble des clubs en Mai 2016,
 - Le temps de jeu entre les joueurs de champ être équitablement distribué.
 - Des lignes de niveau sont constituées et les Entraîneurs gèrent leur opposition de façon optimale lors de chaque rencontre. Il est nécessaire de gérer les gardiens de la même façon.
 - Si l'équipe comprend 2 gardiens de but chaque gardien doit effectuer une période par rencontre.
- **En cas de non-respect de l'effectif minimum** : Si une équipe ne se présente pas avec les effectifs indiqués ci-dessus lors d'une rencontre, le match a lieu mais est déclaré perdu pour l'équipe en sous-effectif (0/5) sans pénalité financière. Si les deux équipes ne présentent pas selon leurs effectifs de référence lors d'une rencontre, le match a lieu et les deux équipes sont créditées de 0/5 sans pénalité financière.
- **Liste bloquée** : Une liste de 7 joueurs, lorsque 2 équipes sont engagées (doit être transmise à la Zone avant le 1^{er} match de la catégorie. Ces 7 joueurs ne pourront évoluer qu'au sein de l'équipe ①). Cette liste doit comprendre les meilleurs joueurs.

6. Arrêts de jeu, Changements et Mises au jeu

- **A chaque arrêt de jeu** : le chronomètre est arrêté.
- **Mises au jeu** : application de la procédure d'engagement (IIHF).
- **Les changements** :
 - ✓ Les changements sont libres (« volants ») et doivent respecter les règles IIHF.
 - ✓ Toutefois chaque bloc doit jouer un temps de jeu sensiblement identique au rythme des changements.
- **Dégagement interdit** :
 - ✓ La règle du dégagement interdit est appliquée : pas de changement possible pour l'équipe qui a effectué le dégagement interdit.
 - ✓ Les compétitions étant arbitrées à 2 le dégagement hybride ne s'applique pas.
- **Gardien de but** :
 - ✓ Le gardien a le droit de jouer le palet jusqu'au sommet des cercles.
 - ✓ Le gardien peut à tout moment du match sortir pour être remplacé par un joueur de champ.

7. Arbitrage (Hockey relevant de la catégorie B)

- Tout match de hockey relevant de la catégorie B doit être obligatoirement arbitré à deux. Au moins l'un de ces deux arbitres devra être qualifié par la CARJ. Le second arbitre devra à minima être qualifié « niveau club ».
- Tout club défaillant s'expose aux sanctions prévues à l'ANNEXE AS-1, INFRACTION 15.
- Si une équipe souhaite se déplacer avec un arbitre de son choix, celui-ci ne peut être récusé s'il répond aux critères de qualification requis. Dans ce cas, le club visiteur doit en informer par télécopie ou email le club recevant et sa zone au moins 48 heures à l'avance.
- Un arbitre ne peut officier que s'il présente un écart d'au moins une catégorie de plus.

8. Pénalités

- **Les charges avec le corps sont interdites dans la catégorie U13.**
- **Gestion des Pénalités Mineures** : Leur durée est de 2 minutes et prennent effet immédiatement sur l'ensemble des blocs.
- **Gestion des Pénalités Majeures** :
 - ✓ Les pénalités de 5 minutes pénalisent le joueur et l'équipe : elles s'effectuent par conséquent immédiatement et sur l'ensemble des blocs.
 - ✓ Les pénalités de 10 minutes pénalisent le joueur et s'effectuent immédiatement.

9. Bordereaux, Licences et Feuille de match

- Les clubs doivent présenter un bordereau de composition d'équipe et l'extrait du logiciel I-Club pour preuve de licence des joueurs.
- Les matchs sur aire de jeu normale font l'objet de feuilles de match.
- **A l'issue de la rencontre la feuille de match est à transmettre (scan ou photo) avant le Mardi 10H00 à l'adresse mail suivante: zse.fdm@ffhg.eu.**
- **La feuille de match sous format papier doit ensuite être envoyée en utilisant une enveloppe remise lors du calendrier sous 15 jours avec l'ensemble des autres feuilles de match.**
- **Tout retard dans la transmission des fiches bilan selon ces délais sera sanctionné conformément à l'infraction 4.2 du règlement des Activités Sportives de la FFHG (50 € la 1ère fois, doublé en cas de récidive).**

10. Délai entre deux rencontres (art. 1.5.2.2 RAS)

- Tout joueur peut participer à plusieurs matchs par jour, de sa catégorie, dont la durée totale ne peut excéder deux fois la durée réglementaire de la catégorie par jour. Cette limitation ne s'applique pas aux gardiens de but dès lors qu'ils ne sont pas entrés en jeu. La présente disposition interdit à un joueur surclassé de participer à un match de sa catégorie et à un match de la catégorie supérieure le même jour.
 - ✓ En championnat de zone, un délai d'une heure minimum doit être respecté entre la fin du premier match et le début du second pour une même équipe.



- ✓ En tournoi amical, un délai de vingt minutes minimum doit être respecté entre la fin du premier match et le début du second pour une même équipe.
- Des aménagements peuvent être apportés par la commission médicale.